

**Réunion du conseil de quartier Cœur de Ville
du 12 mai 2016 à 20h
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique
Michel GEORGET, adjoint au Maire délégué au quartier Cœur de Ville, Président du conseil de quartier Cœur de Ville

Représentants de la vie locale

Arnaud APPOURCHAUX, Thierry COLAS, Evelyne HAUGUEL, Thierry LERAT, Robert MAROT, Sylvie PAREY, Nicole PERIOT, Laurent RENARD, Pierre-Yves REVILLARD, Valérie SY-CHOLET.

ABSENTS - EXCUSES

Représentants de la vie locale

Alexandra ACLOQUE, Pierre ANDRÉ, Ghislaine CAUET-MARTINOTTO, Ingrid MARINOT, Pierre-Yves MAUROIS, Stéphane MENVEUX, Samy MERBAH, Stéphanie de MONTGOLFIER, Véronique MOREL, Sophie MORVAN, Bernard PATAULT, Christine PAYEN, Marc PELLEGRIN, Philippe POUTHÉ, Gilles REBIBO, Isabelle RIVIERE, Fabien RONDEAU, Isabelle TOMASINI, Marie-Pierre TROUSSARD.

Fonctionnaires

Bruno GUELPA, Directeur du Secrétariat général

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Vie des Quartiers

Marie Pierre LIMOGES souhaite la bienvenue aux participants à la réunion du conseil de quartier, ouverte au public.

Le quorum n'étant pas atteint, Michel GEORGET demande à ce que la tenue du conseil de quartier soit approuvée par décision collective des membres présents.

Il déroule l'ordre du jour en précisant qu'il est prévu à la fin de la réunion, un temps d'échange avec le public de 30 minutes.

Valérie SY-CHOLET est désignée secrétaire de séance.

1. Projets urbains



Réaménagement de la rue Paul-Napoléon Roinard

Objectif : dans le cadre de la requalification de l'axe Marceau-Bezons.

Diagnostic :

- Des trottoirs étroits et déformés.
- Une faible rotation du stationnement.
- Une mauvaise accessibilité pour les PMR.
- Une dégradation de la bande végétale.
- Un mobilier urbain à rénover.

Enjeux :

- Améliorer la circulation des piétons (trait d'union vers le secteur Marceau-Bezons).
Améliorer le végétal.
 - ⇒ L'ensemble des travaux va faciliter le confort des piétons avec des trottoirs plus larges.
 - ⇒ Les piétons chemineront de part et d'autre des arbres (suppression des jardinières).
- Améliorer la rotation des véhicules.
Améliorer l'accessibilité des PMR et des véhicules d'urgence.
 - ⇒ Réagencement du stationnement longitudinal afin d'intégrer le stationnement « arrêt minute » ; création de 2 emplacements handicapés rue A. Ledoux et de mobiliers au profit des vélos.
 - ⇒ Déplacement des zones végétales vers la chaussée, afin que les véhicules d'urgence accèdent trottoirs.
- Répondre aux besoins de livraisons.
 - ⇒ Création d'aire de livraison pour répondre aux besoins des commerçants.
- La circulation en double sens sera maintenue (maintien du gabarit, soit 5 m50).

Le revêtement des trottoirs sera en béton désactivé identique à celui de la place Hérold.

Questions – Réponses :

- Les travaux débuteront mi- juillet pour 2 mois ; durant ce laps de temps, la circulation, en sens unique vers la rue de Bezons, sera limitée à 30km/h.
- Classification en zone 30 : à réfléchir.
- Pas de bande cyclable sur les trottoirs.
- Sorties du parking : maintenues dans les 2 sens.

Place Hérold

Les travaux, démarrés au mois d'octobre 2015, s'échelonnent jusqu'à la fin de l'automne 2016. Actuellement, ils se localisent sur le parvis, créant une gêne moins importante. À ce jour, les données d'écoulement de trafic sont favorables.

Un appareil vidéo place Hérold filme la progression des travaux. Une restitution pourra avoir lieu par la suite.

Place des Pléiades

Le projet est terminé. La place des Pléiades bénéficie de nouveaux volumes végétaux, et d'un parvis piéton. Elle permet de rejoindre le parc Diderot et complète la trame verte de La Défense à la Seine.

Nouvelle halle aux comestibles et nouveau parking

La réunion de restitution de la réunion de concertation est programmée le 25 mai 2016 à 19h30 en Mairie Salle Marius Guerre.

Questions – Réponses :

- La modification de l'escalier rue Massenet se programme au mois de juin, après la mise en service de la rampe, afin d'assurer la continuité du cheminement piéton.
- Demande : installer un banc au carrefour rue Paul-Napoléon Roinard / rue de Bezons.
- Les arbres sont remplacés cet automne par des arbres plus jeunes et adaptés à l'espace disponible ; l'impact végétal sera meilleur qu'aujourd'hui.
- Gestion des travaux (poussière) : la période la plus contraignante concerne la phase de démolition (entre mi-juillet et fin juillet).
- Entretien et surveillance du square Raspail à revoir (espaces verts, canal).

2. Espaces verts

La ville a obtenu cette année la Fleur d'Or, la plus haute distinction décernée par le Conseil National des villes et villages fleuris.

Projet de compostage

L'entretien des espaces verts et les pratiques évoluent dans le bon sens à Courbevoie depuis 2006 grâce à une gestion plus écologique (la ville n'utilise plus de produits chimiques depuis plusieurs années).

Aujourd'hui, la ville s'engage dans le compostage de proximité. Le compost entretenu, remanié, arrosé et aéré, est ensuite réintégré dans les espaces verts et notamment dans les nombreux jardins partagés existants (square Château du Loir, au Jardin des Fauvelles, résidence Marceau/ rue Gaultier et dans le Jardin Adélaïde). Les habitants volontaires apportent leurs déchets verts dans un composteur positionné dans chaque quartier.

L'éventuel manque de civisme dans l'utilisation des composteurs ne semble pas redouté.

Une réunion d'information se programme pour le mois de septembre.

Projet d'entrée de ville (Pont de Courbevoie)

Le terrain de 5 000m² accueillera un projet pédagogique de culture légumière hors sol, destiné dans un premier temps aux enfants.

Des ruches y auront par ailleurs toute leur place.

Dénomination Square Raspail

Les conseillers de quartiers, invités à réfléchir sur une dénomination du Square Raspail, livrent leurs idées : Square des Oiseaux, Square Raspail, Square Michel Delpech, Square du serpent d'eau, etc.

Aucune décision n'est arrêtée actuellement.

3. Festif

La seconde édition de « Dimanche en Seine » revient tous les dimanches du 5 juin au 7 août, avec des horaires différents (11h30 à 18h30), des transats en quantité et toujours des activités pour petits et grands.

4. Tranquillité publique

Quatre nouvelles caméras se positionnent dans le quartier Cœur de Ville aux angles des rues :

- Alma / Baudin
- P. Lhomme / Villa de la Musique
- Montagne / V. Hugo
- Colombes / République

La Ville s'est engagée dans la mise en œuvre de la vidéo verbalisation.

Questions – Réponses :

- La ville n'est pas responsable de l'aménagement du centre commercial Charras. Elle souhaite une redynamisation du centre et sa modernisation. Elle s'est ainsi engagée dans une procédure de déclaration d'utilité publique pour le retrait de la station BP, la création d'une nouvelle halle de marché et d'un nouveau parking.

Michel GEORGET remercie les conseillers de quartier pour leur travail et leur présence.

La séance est levée à 21h30.

Monsieur Michel GEORGET
Adjoint au Maire
Délégué au quartier Cœur de Ville

Madame Marie-Pierre LIMOGÉ
1^{ère} adjointe au Maire
Déléguée à la démocratie locale
et à la Ville numérique

Madame Valérie SY-CHOLET
Conseillère de quartier Cœur de Ville
Secrétaire de séance